

Manifestations & informations

AMICALE BOULES DE LA TOUR

La saison se déroule bien.

Adhérents en hausse.

Nos 13 féminines sont très

assidues avec leur coach Robert.

Bons résultats au concours à Changy :

Nanard et Lulu s'inclinent en finale du concours A ,

alors que Tony et René remportent le concours B.

Au challenge de la Côte Roannaise, 4 équipes

inscrites. Bon résultat malgré la pluie.

Une quadrette qualifiée pour les finales à Villemontais le 3 juillet 2026.

Nous organisons un concours sur invitation de 16 quadrettes le samedi 8 août 2026.

Les autres rencontres seront affichées au boulodrome.

Une journée corvée va être prévue pour une réfection partielle des jeux et autres travaux à la charge du club.

CLUB NAUTIQUE DU PORT DE LA CAILLE

Fête du port le dimanche 5 juillet 2026 à partir de 12h repas sur place « jambon à la broche » réservation au 0477631665.

Concours annuel de pétanque, ouvert à toute la population, le samedi 25 juillet 2026 à partir de 13h30 sur le parking du port.

Concert gratuit, animé par le groupe BGS le samedi 29 août 2026 à partir de 18h.

Au programme : variétés française et internationale, années 70, 80, 90... Venez nombreux, l'entrée est gratuite, nous comptons sur vous pour mettre l'ambiance... Le Club vous proposera tout ce qu'il faut pour vous restaurer et vous désaltérer.

MJC CLASSES EN 6

La fête des classes aura lieu le samedi 12 septembre 2026. Départ du défilé de St Maurice à 16h, avec la fanfare de Commelle « La bande à bonne O » jusqu'à St Jean, suivi du traditionnel vin d'honneur sur le terrain de basket.

RALLYE DES VIGNERONS

Samedi 18 Juillet 2026

Qui a volé le Gamay Saint-Romain?

Telle est la question à laquelle il faudra

tenter de répondre dans cette grande

enquête divisée en deux énigmes !

Comment ça marche ?

En équipe de 2 à 4 personnes, et grâce à

votre carnet d'investigation, sillonnez le

vignoble et les beaux villages de caractère, entre La

Pacaudière et St-Jean-St-Maurice-sur-Loire. Un jeu de

piste ouvert à tous, à réaliser en voiture ou en deux-roues,

en suivant le tracé de la Route des Vins.

Départ entre 10h et 12h au petit Louvre de la Pacaudière.

Petite animation et dégustation

Arrivée à partir de 17h à la Cure de St-Jean-St-Maurice-

sur-Loire

Petite animation et dégustation

Tarif 15€/pers et gratuit pour les enfants & ado jusqu'à 18

ans. Lien de la billetterie : <https://coteroannaise.fr/enquete/>

BIBLIOTHÈQUE

Pendant les mois de juillet et août 2026, la bibliothèque

sera ouverte les samedis de 10 h à 12 h.

Bon été à toutes et à tous.

LES ESCALOUS - MARCHE DES GENÊTS

Cette 41ème marche des genêts c'est déroulée dans la

convivialité et la bonne humeur. Près de 600 marcheurs

étaient sur le sentier avec une température trop élevée

pour certains. Tous les circuits ont été appréciés. Merci à

tous qui savent nous recevoir chez eux et merci aux

bénévoles. A bientôt sur les sentiers de St Jean

St Maurice.



Manifestations & informations

CLUB « TEAM PETANQUE ST JEAN »



DEUX EQUIPES EN FINALE DU CHAMPIONNAT DE LA LOIRE 2026

Une nouvelle fois deux équipes vétérans se sont illustrées lors des championnats vétérans de la Loire les 15 et 16 Avril 2026 à St

Etienne. Après leurs beaux parcours où 215 équipes étaient au départ de cette belle compétition, deux équipes du club : TRAVARD/ PINTADO et GOYARD/DEGOULANGE se sont retrouvées en finale de ces championnats pour se disputer le titre.

A l'issue d'une belle partie acharnée très disputée et sans compromis, la doublette Christian TRAVARD et Manu PINTADO remporte le titre sur le score de 13 à 10.

Félicitations à ces deux équipes qui ont fait briller les couleurs du club à l'échelle du Département.

REPAS DE REMERCIEMENTS :

Après la participation des bénévoles fidèles au club sur

le championnat triplettes mixtes, un repas de remerciement

sera organisé mi-juillet 2026 avec la mise en place d'un

concours en début d'après-midi (forme en cours d'étude).

Nous en profitons pour remercier vivement toutes les personnes et amis qui se sont investis lors de ce week-end pétanque. Bon été à tous.

MADI DANSE

Notre 2ème saison de "Line dance

& country" se termine...

C'est une vingtaine de danseuses et

danseurs, et oui cette année 3

hommes ont rejoint le groupe, qui se

retrouvent tous les mardis à 19h00

pour danser alignés sur une

musique chorégraphiée.

Si nous travaillons ensemble

un enchaînement de pas, le tonus musculaire, l'équilibre, la

mémoire...c'est surtout le moral qui est mis à l'honneur...

Pas d'âge, ni de niveau demandé.... nous restons sur un

niveau débutant novice et ne cherchons pas à "aller plus vite

que la musique !".

Les danses sont apprises sur plusieurs séances et revues

tout au long de l'année.

De plus, au cours de l'année, plusieurs sorties sont

organisées pour nous retrouver dans une bonne ambiance,

bal, karaoké...

Bref, si vous souhaitez vous vider la tête, faire partie d'un

groupe à l'ambiance explosive tout en dansant, rejoignez

nous !

Cours d'essai gratuit dès le mardi 15 septembre 2026 à

19h00. Renseignements et inscription au cours d'essai

auprès de Marielle NECTOUX, 281 rue de l'union ou

au 06 49 70 80 39. Bonnes vacances !

RASSEMBLEMENTS DES ST MAURICE D'EUROPE

Vide-grenier

Cette année, nous avons dû nous contenter d'un temps frais

et de nombreuses averses ; 110 exposants étaient malgré

tout présents dont nos villageois habituels. L'ambiance est

restée sympathique et la buvette avec les frites, saucisses et

merguez a bien fonctionné.

Merci à tous et à l'année prochaine !

24ème Rassemblement de l'Amicale : cette année ce sont

nos amis de St-Maurice-en-Trièves (38) dans leur belle

région du Vercors, les "Lou San Maurizous", qui accueillent

une dizaine de délégations dont la nôtre. Nous partons 22

personnes dont notre Maire pour 4 journées de découvertes

et de retrouvailles dans une ambiance cordiale.



Manifestations & informations

SOU DES ECOLES



Le Sou des Écoles tient à adresser ses sincères remerciements à la municipalité pour son soutien et son engagement tout au long de cette année scolaire.

Nous remercions également les agents municipaux, les bénévoles, les parents ainsi que tous les participants qui ont contribué à la réussite de ces manifestations.

Grâce à l'implication de chacun, les différents événements organisés ont rencontré un beau succès et permis de partager de précieux moments de convivialité avec les enfants et leurs familles.

Nous vous attendons à nouveau nombreux le vendredi 3 juillet 2026 à partir de 16h30 à l'occasion de la kermesse et du spectacle de l'école. Cette belle soirée se prolongera autour d'un repas convivial à partager.

Au menu : jambon à la broche ou saucisses-frites.

La commande des repas est ouverte à tous. Les personnes souhaitant réserver peuvent se rapprocher du Sou des Écoles ou nous contacter par e-mail.

Au plaisir de vous retrouver pour célébrer la fin de l'année scolaire dans la bonne humeur.

Pour rappel, vous pouvez nous suivre sur

Facebook « Sou des Ecoles SJSJSM » et

Instagram.

Et pour toutes questions, nous contacter sur notre

adresse mail : soudesecolesjsj@gmail.com

Les membres du Sou des Écoles



LA PAROISSE

Une messe en plein air à la Chapelle du Puy aura lieu le samedi 18 juillet 2026 à 18h30. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

LA CURE

JARDIN DES METIERS D'ART

Samedi 11 juillet 2026

Ouverture des ateliers de la pépinière,

de la boutique et de l'exposition *Trame*

Marine jusque dans la soirée et

concert de La Cafetera Roja.

20h30 - Concert : Un nouvel album tout juste sorti en 2026, la

bande éclectique

de La Cafetera Roja vient diffuser son énergie contagieuse et

vous faire danser avec des sons ni rock, ni trip hop, ni

reggae, ni rap, ni chanson, ni jazz, ni latino, mais un peu tout

cela à la fois !

Et pour un moment convivial en famille ou entre amis,

retrouvez dès 19h le foodtruck Vert chez nous (Roanne),

les bières de la Brasserie Challit (Lentigny) et les vins du

Domaine des Palais (Ambierle).

Dimanche 12 juillet 2026

10h30-18h30 - Marché de créateurs - Entrée libre

Créations textiles, objets de décoration, jouets en bois,

bijoux... Pour la 3e année, retrouvez plus de 20 artisans d'art

régionaux, nouveaux ou habitués, installés au cœur de La

Cure.

11h-12h30 et 16h-18h - Spectacle créatif et participatif :

La petite usine à taille douce. Laissez-vous convaincre par le

boniment de deux comédiens pleins d'humour et entrez dans

l'installation. Vous y découvrirez les secrets de fabrique de la

gravure à taille douce. A vous de jouer !

Ouverture en continu des ateliers de la pépinière, de la

boutique et de l'exposition *Trame Marine*.

Sur place, Roxane's foodtruck vous accueille pour vous

restaurer et vous rafraîchir.

La Cure, Pôle Métiers d'art



3ème trimestre 2 0 2 6



ST-JEAN ST-MAURICE SUR LOIRE

LA GAZETTE



Site internet :

<http://www.saintjeansaintmaurice.fr>



Adresse mail :

mairie@saintjeansaintmaurice.fr



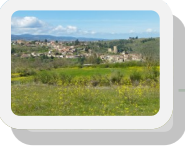
Application **PanneauPocket**

« ma commune dans ma poche »

À installer sur votre portable pour accéder aux informations de la commune

Ecrit et imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOT DU MAIRE



Voilà déjà 3 mois que la nouvelle équipe a pris ses fonctions.

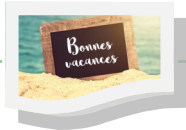
Le parking du cimetière de St Maurice a été nettoyé, terrassé et gravillonné par Maurice DORIER et Michel BOURGOIN, les box sous les ombrières livrés et installés pour les associations, et plein de petits travaux qui ne se voient pas, mais qui font plaisir aux bénéficiaires.

L'ancienne salle du conseil va être remise en état et l'appartement au dessus de la cantine sera rafraîchi par les membres du conseil, les agents et des bénévoles.

Comme prévu nous travaillons pour vous, en espérant vous satisfaire, et nous y prenons du plaisir.

Des incivilités ont été constatées à plusieurs reprises, nous allons prochainement nous rapprocher de la Gendarmerie et de Monsieur le Procureur pour signer un # RAPPEL A L'ORDRE # afin de sanctionner les auteurs des dégradations.

Je vous souhaite un très bel été et de très belles vacances.



CONGES ÉTÉ

Le secrétariat de Mairie sera fermé :

Du lundi 10 août au samedi 15 août 2026 inclus

L'Agence postale sera fermée :

Du lundi 10 août au samedi 22 août 2026 inclus

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

S'adresser dans les Mairies équipées du matériel biométrique : Renaison, Riorges, Roanne, Mably, Le Coteau. Pré-inscription en ligne sur « service public.fr ».

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie avec livret de famille et pièce d'identité.

Centre du Service National de Lyon : tél 0970845151
site : majdc.fr

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE - AIDE AU CENTRE DE LOISIRS

Afin de favoriser et de permettre l'accès aux centres de loisirs des enfants, le CCAS accorde une aide sous conditions. Bien vouloir vous adresser en Mairie.

RENTRÉE 2026-2027

Elle aura lieu le mardi 1er septembre 2026 à 8h20

Horaires de l'école : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30

Horaires de la garderie : 7h-8h20 et 16h30-18h30

Tarif garderie :

1 € le matin et 1€ le soir majoré de 3 € si dépassement horaire ou non réservation

Tarif cantine :

4 € le repas et en cas de non réservation 8 €

Réservation des repas et de la garderie sur le Portail Famille. **Les annulations de cantine peuvent se faire sur le portail jusqu'à 8h le jour même.**

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de Mairie au 04.77.63.14.04.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions au point city 50 rue Jean Jaurès à ROANNE ou sur le site internet SCHOOLY jusqu'au 31 juillet 2026 (sinon une majoration de 30 € est appliquée).

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous pouvez vous inscrire en Gendarmerie ou en ligne : OTV sur service public.fr

PROBLEMES DE VOISINAGE

Un conciliateur de justice est à votre disposition.

M. CHIZELLE Patrick a des permanences tous les jeudis matin sur RDV tél 0649049862

mail : patrick.chizelle@conciliateurdejustice.fr

La Maire, Françoise TRAVARD

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2026



Première commémoration pour les nouveaux élus !

Une petite assemblée a participé à cet évènement.

Après les discours et hommages, le pot de l'amitié a été servi au caveau.

ATELIERS ROANNAIS AGGLOMÉRATION SAISON 2026 2027

Notre commune a été retenue pour la programmation

« Activités Physiques Adaptées Seniors » et un atelier « Sommeil ».

Les inscriptions doivent se faire auprès de la Mairie au 0477631404.

PLANTATIONS DE NOS ÉCOLIERS

Les enfants ont accompagné les agents communaux dans

la plantation de 5 arbres

devant la cantine le 5 mars

2026 (petite et moyenne

sections) et ont tous participé

le 11 mai 2026 au fleurissement des parterres sur le rond-point de l'école. Leur aide a été précieuse.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE :

Un audit a été effectué le 4 juin 2026 par le département qui souhaiterait nous voir demander une première fleur. Nous attendons de connaître son résultat et les coûts engendrés avant de candidater.

VISITE DU DEPUTE

M. Antoine VERMOREL-MARQUES



Le 18 Juin 2026, nous avons reçu Monsieur le Député qui a été à notre écoute.

Les échanges ont été très fructueux pour les projets de notre commune.

NOUVELLE ENTREPRISE LOCALE

AALM GRAVURE propose différents produits

personnalisés et gravés : cadeaux, objets en bois, verres...

Pour plus de renseignements,

mail : support@aalm-gravure.fr

POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Veillez respecter l'arrêté communal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

En semaine de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h**

Le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 18h**

Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.

REMERCIEMENTS

Suite à la réfection du chemin mitoyen avec Villemontais, nous remercions les familles GIGNOUX et MURON pour la fourniture gratuite des cailloux.

APPEL AU BENEVOLAT

Pour les travaux de réfection de l'ancienne salle du conseil et de l'appartement de la Mairie, nous lançons un appel aux personnes souhaitant partager leur savoir-faire.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la Mairie.

DELIBERATIONS CONSEILS MUNICIPAUX DES 3 ET 30 AVRIL 2026



COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil vote à l'unanimité, les commissions de 6 membres :

Voirie réseau : M.DORIER Maurice, M.BOURGOIN Michel, Mme LASSAIGNE Jocelyne, M.CHAT Bernard, M.CASTERAN Adrien, M.CEUGNIEZ Ludovic

Urbanisme, environnement : M.PARDON Thierry, M.CHAT Bernard, M.BOURGOIN Michel, Mme PERRIER Valérie, M.CASTERAN Adrien, Mme MAURY Colette

Bâtiments communaux : M.PARDON Thierry, M.CHAT Bernard, M.BOURGOIN Michel, Mme PERRIER Valérie, M.CASTERAN Adrien, Mme MAURY Colette

Finances : Mme BRUNET Violette, M.MONCORGES Axel, M.BOURGOIN Michel, Mme DAVID Sandrine, M.CASTERAN Adrien, Mme MAURY Colette

Affaires scolaires, péri-scolaires : Mme MAURY Colette, Mme LASSAIGNE Jocelyne, Mme NAUMONT Dominique, M.MONCORGES Axel, M.CEUGNIEZ Ludovic, Mme DAVID Sandrine

Vie associative, culture, tourisme, fleurissement : Mme MAURY Colette, Mme LASSAIGNE Jocelyne, M.MONCORGES Axel, M.CHAT Bernard, M.CEUGNIEZ Ludovic, Mme PERRIER Valérie

Communication, vie économique : Mme BRUNET Violette, M.CEUGNIEZ Ludovic, Mme LASSAIGNE Jocelyne, M.DORIER Maurice, Mme NAUMONT Dominique, Mme DAVID Sandrine

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Les indemnités à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Considérant qu'il y a lieu de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées aux 4 adjoints et aux 3 conseillers municipaux délégués, que l'indemnité de fonction du Maire est inférieure au barème, à la demande de Mme la Maire, que l'ensemble de ces indemnités ne doit pas dépasser l'enveloppe globale prévue par l'article L2123-24 CGCT, de 141.22 % (5804.89 €), le Conseil vote à l'unanimité les taux applicables à compter de la date d'installation du conseil :

Maire : 40% de l'indice brut (4110.53) soit 1644.21 € brut,

les 4 adjoints : 12% de l'indice brut soit 493.26 € brut,

les 3 conseillers délégués : 5% de l'indice brut soit 205.53 brut.

Total de 103 % qui ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue (4233.84 €), ce qui représente un coût annuel de 52 975 €.

ELECTION DELEGUES SYNDICAT D'ELECTRICITE DE LA LOIRE (SIEL)

Le Conseil Municipal désigne comme délégués au SIEL : M.PARDON Thierry, titulaire, M.CHAT Bernard, suppléant.

ELECTION DELEGUES CNAS

Le Conseil Municipal désigne comme délégué au CNAS :

Mme MAURY Colette

REFERENT DEONTOLOGUE

Depuis juin 2023, les collectivités ont l'obligation de désigner un référent déontologue pour les élus, chargé d'apporter des conseils au respect des principes déontologiques inscrits dans la charte de l' élu local. Le précédent conseil avait adhéré à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion, pour un forfait de 150 €. Le Conseil Municipal accepte de poursuivre cette convention.

ELECTION MEMBRES DU CCAS

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale.

Le Conseil Municipal fixe à 4 le nombre de membres du CCAS, et déclare élus : Mme TRAVARD Françoise, Mme BRUNET Violette, Mme MAURY Colette, M. MONCORGES Axel.

Les membres extérieurs seront nommés parmi un représentant des associations familiales, des associations de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées, d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion.

REFERENT CORRESPONDANT DEFENSE ET INCENDIE SECOURS

Jocelyne LASSAIGNE et Bernard CHAT sont désignés correspondants défense et incendie secours.

VOTE DU CFU 2025

Le compte financier unique (CFU) est devenu obligatoire à compter de 2026. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Mme la Maire laisse la parole à Violette BRUNET pour la présentation du réalisé 2025 en fonctionnement et en investissement. A la majorité des suffrages exprimés, Mme la Maire n'ayant pas pris part au vote, le Conseil approuve le Compte Financier Unique 2025.

VOTE DES TAUX FONCIER BATI ET FONCIER NON BATI

Suite à la réception de l'état 1259 comportant les bases et produits prévisionnels, les allocations compensatrices, il convient de voter les taux fonciers. Les bases sont réévaluées chaque année suivant l'inflation soit en 2026 de 0.8%. Les taux ont été augmenté en mars 2024, et il est proposé de les maintenir pour 2026. Le Conseil approuve cette proposition : taxe d'habitation, 9.61 %, taxe foncière sur les propriétés bâties, 32.19 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties, 41.45 %.

DECISION MODIFICATIVE TRAVAUX DU SIEL

Le conseil approuve le chiffrage du SIEL pour la pose d'une lanterne chemin de ronde. Le SIEL participerait à hauteur de 56% pour 2072 € de travaux, il resterait un montant à charge pour la commune de 912 €. L'amortissement se fera sur 5 ans.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (CCID)

Une nouvelle commission communale des impôts doit être instituée pour la durée du mandat, suite au renouvellement du conseil. Elle est composée du Maire, Président, de cette commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants. Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration.

La Direction des Finances demande au conseil de proposer une liste de contribuables en nombre double, soit 24 pour notre commune, 12 titulaires et 12 suppléants remplissant certaines conditions : être âgés de 18 ans au moins, de nationalité française, inscrits au rôle des impositions directes locales dans la commune (TF TH CFE), familiarisés avec les circonstances locales, jouir de ses droits civils et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Le Conseil valide la liste proposée.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

La commission doit être composée pour notre commune, par le Maire, 3 membres titulaires et 3 suppléants, et est amenée à intervenir seulement pour attribuer un marché public passé selon une procédure formalisée soumise aux seuils européens soit depuis le 1^{er} janvier 2026 : 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services et 5 404 000 € HT pour les marchés de travaux. Le Conseil désigne : Président, Madame la Maire, membres titulaires, M.DORIER Maurice, M. CHAT Bernard, M.CEUGNIEZ Ludovic et membres suppléants : M.CASTERAN Adrien, Mme PERRIER Valérie, M.BOURGOIN Michel.

DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Mme la Maire rappelle que l'article L. 2122-22 du CGCT donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Le conseil, à l'unanimité, valide les délégations données à Mme la Maire.

DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Mme la Maire informe du droit à la formation des élus.

Le Conseil décide d'inscrire une enveloppe annuelle de 1020 € au budget 2026.

AVENANT N°4 LOT2 LOCAUX ASSOCIATIFS

Le conseil valide l'avenant avec l'entreprise MATTANA : l'option surélévation aggro de 730€ n'a pas été faite et doit être enlevée du marché.

REFERENT AMBROISIE

Mme la Maire informe que Colette MAURY, élue, et Jean-Noël PELLEGRINI, agent communal, sont nommés « référents Ambroisie ».